

La défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions. BUFFOTOT, Patrice (dir.). *Coll. International, Paris, La Documentation française, 2001, 352 p.*

Jérôme Montes

Les défis de la politique étrangère du Canada depuis le 11 septembre 2001
Volume 33, Number 4, décembre 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006682ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006682ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Montes, J. (2002). Review of [La défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions. BUFFOTOT, Patrice (dir.). *Coll. International, Paris, La Documentation française, 2001, 352 p.*]. *Études internationales*, 33 (4), 813-815.
<https://doi.org/10.7202/006682ar>

maintien d'un seul héritier du potentiel nucléaire soviétique, à savoir la Russie et se sont immiscés pour faire pression sur l'Ukraine afin que ses ogives soient rapatriées en Russie. Dans le cas des deux autres républiques, les choses ont été nettement plus faciles. Les trois derniers chapitres de l'ouvrage de Bluth portent sur le partenariat dans le domaine du contrôle des armes stratégiques, avec la ratification des accords START II en avril 2000, sur la coopération quant à la réduction de la menace et au maintien de l'entreposage sécuritaire des armes nucléaires, le programme Nunn-Lugar en particulier, et la coopération dans le domaine du stockage des matériaux de fission nucléaire et dans le contrôle du marché des spécialistes en proie à la tentation de vendre leur expertise à des États mal intentionnés. Dans ces derniers domaines, les résultats se sont avérés les plus positifs même si la collaboration à long terme souffre du manque de consensus sur les objectifs finaux à atteindre. Globalement, Bluth conclut que le partenariat stratégique russo-américain a été jusqu'à présent un échec compte tenu de l'incapacité (pour les Russes et les Américains) à s'adapter au nouvel environnement international, à évaluer les risques encourus par le maintien des arsenaux nucléaires existants et à prendre des décisions judicieuses au bon moment quant à l'ancien complexe militaire soviétique.

En terminant, rappelons que l'ouvrage sera probablement trop technique pour le lecteur néophyte de ces questions et manquera de profondeur analytique pour les spécialistes alors que Bluth faillit à la tâche d'intégrer plusieurs données de

la nouvelle situation internationale qu'il se plaît tant à brandir comme signe des temps nouveaux. Les pourparlers russo-américains qui reprennent au moment d'écrire ces lignes sont peut-être la preuve que Bluth a péché par excès de pessimisme.

Jean LÉVESQUE

*Département d'histoire
Université de Toronto, Canada*

La défense en Europe. Nouvelles réalités, nouvelles ambitions.

*BUFFOTOT, Patrice (dir.). Coll.
International, Paris,
La Documentation française,
2001, 352 p.*

Dirigé par le professeur Buffotot – qui est également responsable de l'Observatoire européen de sécurité –, cet ouvrage collectif réunit les contributions de 24 chercheurs, la plupart politistes, originaires des différents pays de l'Union européenne. Édité depuis 1988, cette dernière livraison couvre la période qui court du Traité d'Amsterdam (1997) au sommet de Nice (2001). La première originalité de l'ouvrage tient à la synthèse qui est présentée des politiques de défense et de sécurité des dix-huit pays de l'Europe occidentale. Elle confirme les principales tendances relevées dans l'édition 2000, à savoir l'affirmation d'une Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) qui s'est traduite par l'absorption de l'UEO par l'Union européenne, ainsi que par de profondes réformes destinées à adapter l'outil militaire aux nouvelles réalités géopolitiques du continent. Dans la plupart des pays, les réformes ont porté sur la réduction du format des armées, leur professionnalisation, la modernisation des moyens logistiques et des systèmes

d'armement, la restructuration des chaînes de commandement et l'ajustement des doctrines de défense. L'autre originalité de ce travail consiste à dresser le bilan des inflexions majeures qui sont venues modifier le rôle et l'influence des organisations internationales en charge de la sécurité en Europe. Ainsi, pendant que l'Alliance atlantique confortait son leadership à l'occasion du conflit au Kosovo et par son élargissement à l'Est, l'Union européenne mesurait le chemin qui lui reste à parcourir pour intervenir de manière crédible et autonome dans la gestion des crises, et le rôle de l'OSCE reste cantonné aux aspects préventifs des conflits.

L'ouvrage est découpé en quatre parties de longueur inégale. La plus volumineuse (179 p.) traite, selon un ordre alphabétique, des politiques de défense et de sécurité de chacun des quinze membres de l'Union européenne. La plupart d'entre eux – y compris les pays neutres (Irlande, Suède, Finlande et Autriche) – ont suspendu (Italie) ou supprimé le modèle de conscription, modernisé leurs matériels, réduit leurs effectifs et diminué leurs dépenses de défense. Seule l'Allemagne n'a pas franchi le pas même si un large débat a été engagé à propos de la participation au conflit du Kosovo et de la mutation de la Bundeswehr. Au Danemark, un large consensus politique a permis l'accord de 1999 sur la réduction des dépenses et des effectifs militaires, ainsi qu'une contribution accrue aux missions de l'OTAN, au moment où l'exemption d'Edimbourg (1992) continue de limiter sa participation à la PESD. La plupart des pays ont d'ailleurs manifesté leur double attachement à l'OTAN et à la PESD. L'Espagne,

par exemple, a adhéré en 1999 à la structure militaire intégrée de l'OTAN. La France s'est, à la fois, activement engagée en faveur de la PESD (sommet de Saint-Malo) et rapprochée de l'OTAN. Même si depuis la guerre au Kosovo et le sommet de Saint-Malo, les Britanniques sont conscients qu'une certaine intégration européenne est nécessaire, leur fidélité atlantique reste intacte. Malgré sa politique de neutralisme, l'Irlande a adhéré au Partenariat pour la paix (PPP) de l'OTAN et s'est engagée à participer à la future force européenne de déploiement rapide dès lors que ses opérations militaires sont soumises à l'autorisation préalable de l'ONU. La Finlande, traditionnellement non alignée, a soutenu l'inclusion des missions Petersberg dans le Traité d'Amsterdam, tout en étant hostile à la création d'une armée européenne.

La deuxième partie est consacrée aux trois pays de l'Europe occidentale qui ne sont pas membres de l'Union (Islande, Norvège et Suisse), ainsi qu'à un panorama succinct de l'adhésion (Hongrie, Pologne et République tchèque) et du rapprochement des pays d'Europe centrale et sud-orientale à l'OTAN. La troisième partie de l'ouvrage dresse un bilan des relations qu'entretiennent l'Union européenne, l'UEO et l'OSCE avec l'OTAN, ainsi que des réformes de l'Alliance atlantique (structure intégrée, nouveau concept stratégique, groupes de forces interarmées multinationales, initiative sur les capacités de défense, élargissement) et de son intervention au Kosovo. Ce conflit est analysé dans la dernière partie. Un premier article souligne les hésitations de la stratégie militaire opérationnelle des Alliés et la nécessité de concilier les sensibilités de chaque État membre.

Un autre article montre qu'en dépit du consensus international sur l'objectif de mettre un terme au conflit, les contradictions entre les projets politiques se sont clairement manifestées et traduites par un brouillage institutionnel qui a affaibli les organisations internationales au profit du Groupe de contact.

L'ouvrage se veut accessible à un large public. On soulignera, ainsi, la présence bienvenue d'un glossaire en début d'ouvrage et d'éléments chronologiques en fin d'ouvrage. Dans la même veine, il convient de saluer les annexes placées à la fin de chaque chapitre qui rappellent les noms des principaux membres de l'exécutif, des responsables des questions de défense au sein des commissions parlementaires et des principales formations politiques. Ces « fiches techniques » sont complétées par un récapitulatif des principales données chiffrées sur la défense (effectifs relevant du ministère de la défense, budget de la défense et principaux matériels). Certains pourraient toutefois regretter l'absence d'index analytique et le caractère parfois trop descriptif de quelques contributions.

Jérôme MONTES

*Institut d'études politiques
Toulouse, France*

La paix a-t-elle un avenir ? L'ONU, l'OTAN et la sécurité internationale.

*KIRSCHBAUM, Stanislav J. (dir.). Coll.
Raoul-Dandurand, Montréal,
L'Harmattan, 2000, 247 p.*

Le présent ouvrage constitue la publication des actes du colloque de l'Association franco-canadienne d'études stratégiques, manifestation s'étant

fort probablement – la date n'est pas précisée – déroulée à la fin de 1998 ou au début de 1999 au Collège militaire royal du Canada à Kingston (Ontario). Outre son introduction, l'ouvrage comporte quinze contributions ventilées en quatre parties. La première de celles-ci porte sur « La réforme de l'ONU ». Le politologue Stanislav J. Kirschbaum consacre un premier article au concept de la « paix démocratique » et à sa pertinence pour l'ONU. En se basant sur l'idée que les démocraties ne se font pas la guerre, l'auteur y soutient qu'une résolution en faveur de la « paix démocratique » pourrait contribuer à la réforme de l'ONU ainsi qu'« au processus de démocratisation de la société internationale » (p. 23). De son côté, Daniel Colard concentre son attention sur le lien qui unit selon lui les trois phénomènes « fondamenta[ux] » de l'ère post-guerre froide : la démocratisation de la planète, la réforme de l'ONU ainsi que la mondialisation du système de sécurité internationale. Après avoir abordé l'idée de la démocratisation, le juriste examine de quelle manière celle-ci pourrait être applicable à l'ONU et au système de sécurité internationale tout en se demandant si « l'impératif démocratique » pourrait à terme se révéler une « norme obligatoire du droit international » (p. 35). La contribution de Houchang Hassan-Yari clôt cette première partie en étudiant la potentialité de la collaboration entre l'ONU et les organisations internationales régionales, ceci dans le contexte de la réforme de l'ONU et de la mondialisation du système de sécurité. Le politologue soutient la thèse que l'ONU – tout en conservant le rôle consistant à coordonner et à déléguer – devrait décentraliser